

Image not found or type unknown



Maison familiale vendue à un petit enfant

Par **chrismael**, le **06/02/2009** à **11:25**

bonjour

nous sommes six frères et soeurs et nos parents viennent de vendre leur maison à ma fille sans nous avoir consulté . Est ce normal ? Sinon quelles sont les démarches à faire ?

merci d'avance

MME ROLLIER CH

Par **timati**, le **06/02/2009** à **15:07**

Bonjour,

Aucun de vos parent n'est mort. Donc la maison leur appartient intégralement. Donc ils peuvent vendre à qui ils le souhaitent sans avoir à vous demander quoi que ce soit.